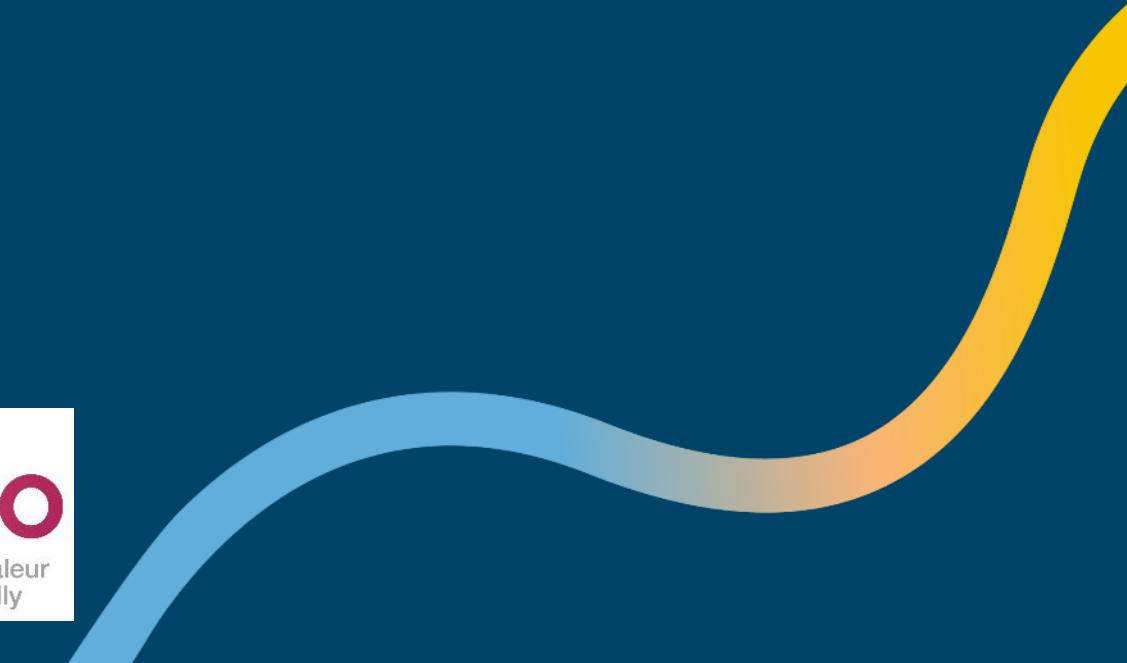


Comité des usagers du réseau de chaleur ArGéo

12/11/2024 — Mairie de Gentilly

Siperec



Ordre du jour

1. PRÉSENTATION DU COMITÉ DES USAGERS ET DES ACTEURS DE LA CONCESSION

2. FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DES USAGERS

3. PRÉSENTATION GÉNÉRAL DU RÉSEAU ARGÉO

- a) Fonctionnement
- b) Carte réseau et développement
- c) Contact et site internet
- d) Explication de la facturation
- e) Dispositifs d'aides

4. PROPOSITION DE VISITE DE LA CENTRALE

5. TEMPS D'ÉCHANGE



1 - Présentation des acteurs de la concession

Pourquoi un comité des usagers ?

Pour favoriser l'expression et l'information des usagers et des abonnés du service public concerné.

Les acteurs à l'initiative de la mise en place du comité des usagers



Villes d'Arcueil et Gentilly : à l'initiative du projet, les deux villes ont transféré leur compétence « Réseau de chaleur » au SIPPEREC.



SIPPEREC : syndicat d'énergie intercommunal et autorité concédante du réseau de chaleur, a réalisé l'étude de faisabilité à la demande des villes et délégué la construction, le financement et l'exploitation du réseau à ARGEO. Le SIPPEREC est accompagné pour le suivi du réseau par le bureau d'études MANERGY.



ARGEO : société dédiée créée pour le projet, filiale du groupe ENGIE, délégataire pour la construction, le financement et l'exploitation du réseau.



L'ADEME et la Région Île-de-France subventionnent une partie des investissements



2 – Présentation du comité des usagers

La gouvernance du comité des usagers

- **Présidence alternée entre les deux villes; en 2023 présidence assurée par la ville d'Arcueil**
- **2 élus SIPPEREC, 2 élus de chacune des 2 villes et 1 représentant d'ArGéo**

SIPPEREC	Représentant titulaire : Frédéric Sitbon, Vice-Président du SIPPEREC
SIPPEREC	Représentant suppléant : Samuel Besnard, Vice-Président du SIPPEREC
Ville d'Arcueil	Représentant titulaire : Christian Métairie, maire d'Arcueil
Ville d'Arcueil	Représentant suppléant : Hélène Peccolo, 1 ^{ère} adjointe en charge de la ville en transition
Ville de Gentilly	Représentant titulaire : Marie JAY – 1 ^{ère} adjointe au Maire
Ville de Gentilly	Représentant suppléant : Fattah AGGOUNE – Maire de Gentilly
ArGéo	Grégoire Wintrebert, Directeur Général ArGéo

2 – Présentation du comité des usagers

Les grandes lignes

- Le comité est composé :

Des abonnés du réseau,

De représentants des usagers,

Des représentants (élus) des Villes et du SIPPEREC,

Des agents des villes d'Arcueil, de Gentilly et du SIPPEREC,

Du délégataire,

- **Le comité est créé pour toute la durée de la délégation de service public.**
- **Le comité est présidé alternativement par chaque ville.**
- **Le comité se réunit au moins une fois par an.**
- **Les convocations, l'ordre du jour et le compte-rendu sont adressés par le SIPPEREC à l'ensemble des membres du comité.**
- **Le comité est accessible à l'ensemble des usagers via webinaire.**

2 – Présentation du comité des usagers

Les grandes lignes

- Le comité est composé :

Des abonnés du réseau,

De représentants des usagers,

Des représentants (élus) des Villes et du SIPPEREC,

Des agents des villes d'Arcueil, de Gentilly et du SIPPEREC,

Du délégataire,

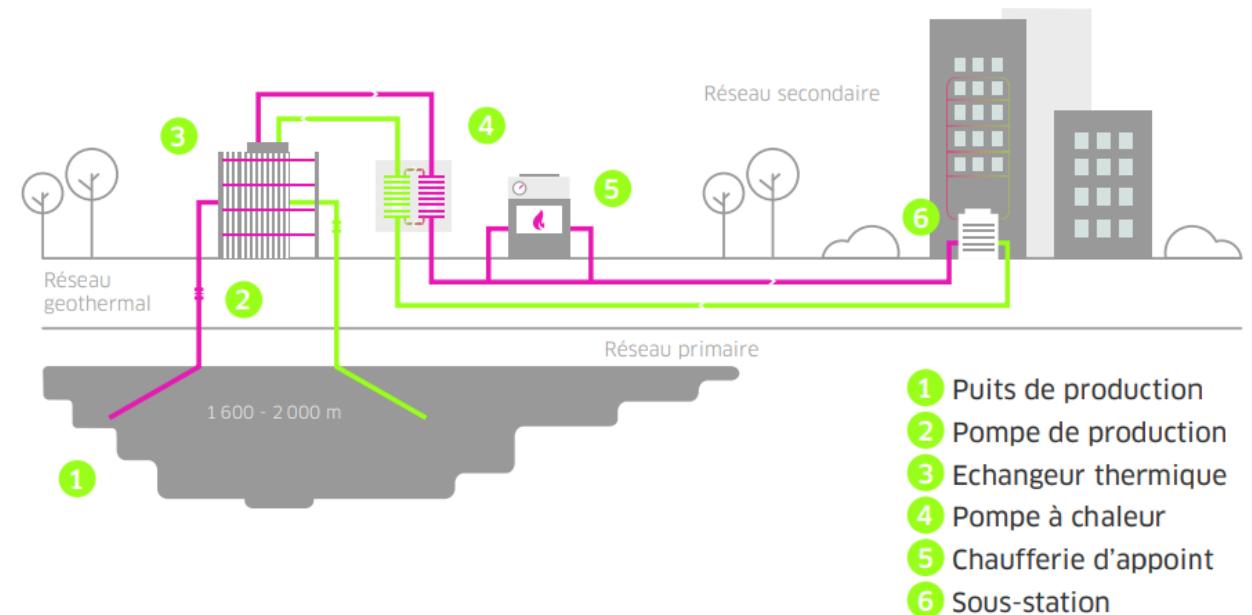
- **Le comité est créé pour toute la durée de la délégation de service public.**
- **Le comité est présidé alternativement par chaque ville.**
- **Le comité se réunit au moins une fois par an.**
- **Les convocations, l'ordre du jour et le compte-rendu sont adressés par le SIPPEREC à l'ensemble des membres du comité.**
- **Le comité est accessible à l'ensemble des usagers via webinaire.**

3 - Présentation du réseau d'ArGéo

a) Fonctionnement - la ressource

La géothermie

- Un premier forage puise l'eau dans la nappe à une température de 62° C et l'envoie vers la centrale de géothermie.
- Les calories contenues dans l'eau géothermale permettent de réchauffer l'eau du réseau de chaleur via des échangeurs thermiques.
- L'eau de géothermie refroidie est ensuite réinjectée dans la nappe.

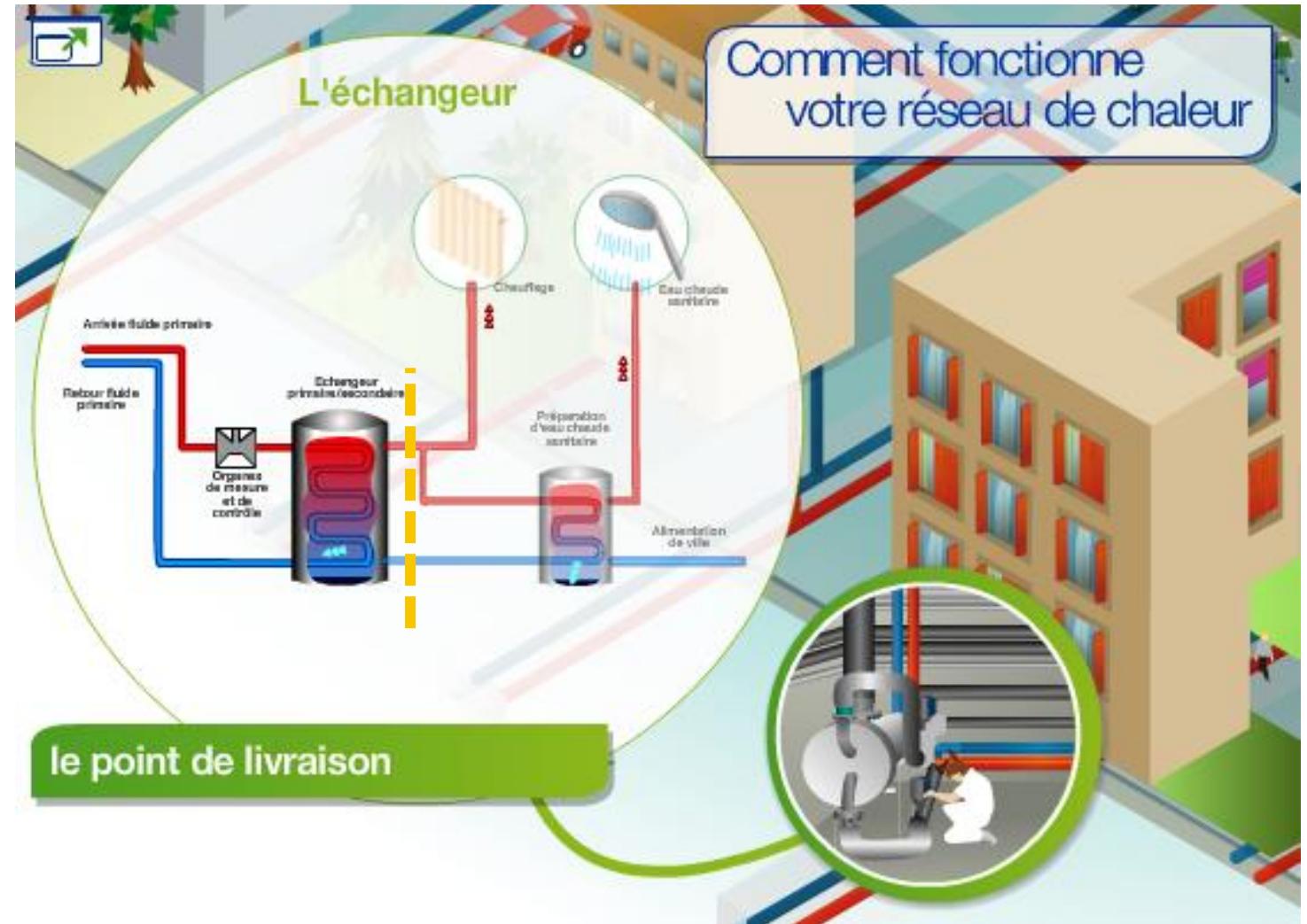


3 - Présentation du réseau d'ArGéo

a) Fonctionnement - Limite de propriété

La sous-station

- La sous-station de votre bâtiment est alimentée par l'eau du réseau chaleur (réseau primaire).
- L'eau du réseau de chaleur réchauffe un circuit interne à votre bâtiment (réseau secondaire) via un ou plusieurs échangeurs thermiques.
- Un système de régulation permanent permet de ne prélever sur le réseau de chaleur que la quantité nécessaire à vos besoins en chauffage et eau chaude sanitaire.



3– Présentation du réseau d'ArGéo

Chiffres clés 2023

Energie Vendue



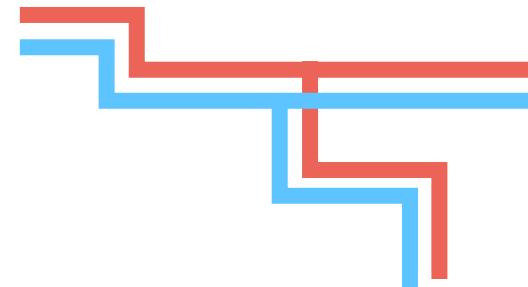
61 GWh

Taux énergie renouvelable



78 %

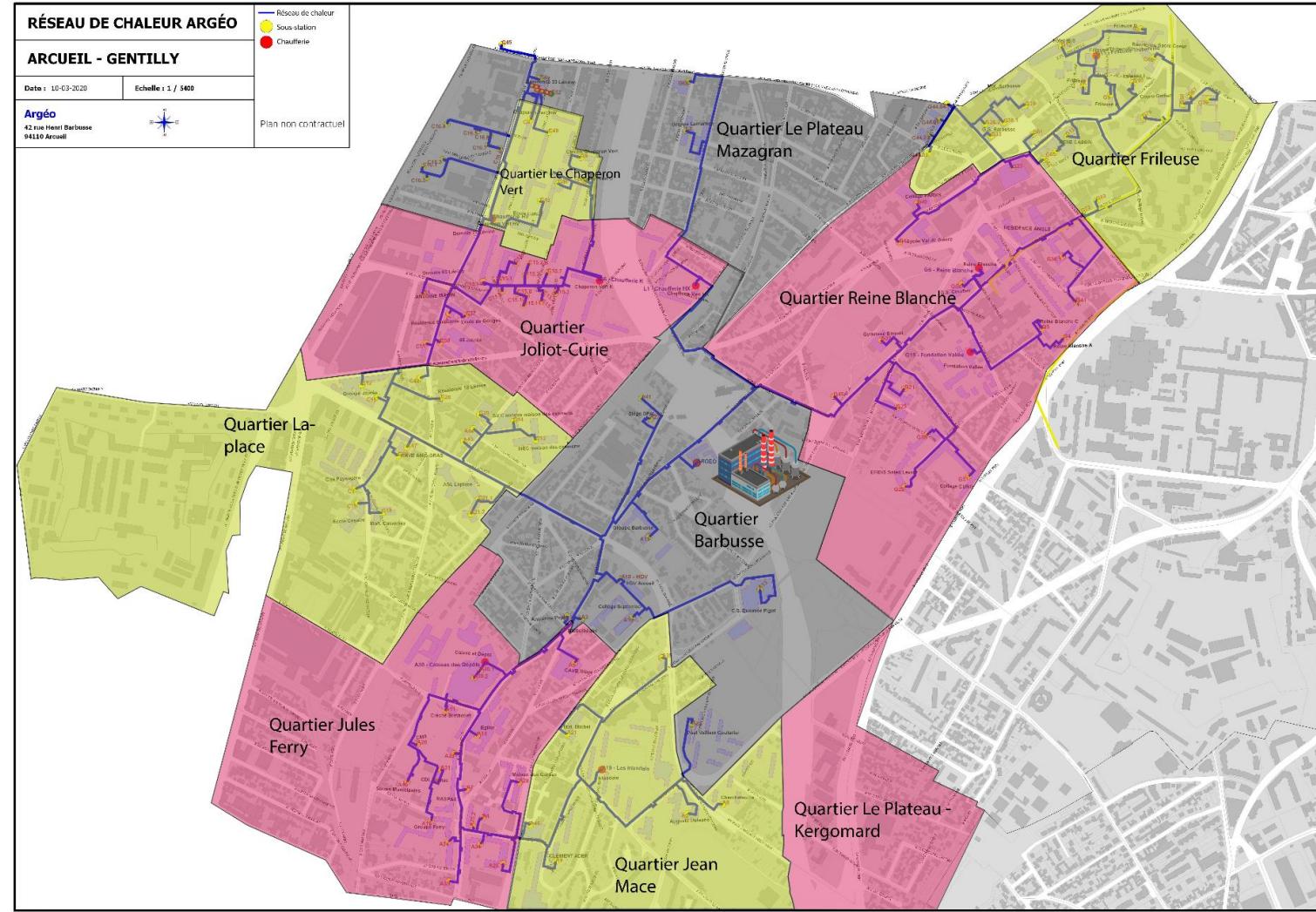
Longueur réseau



19 Km

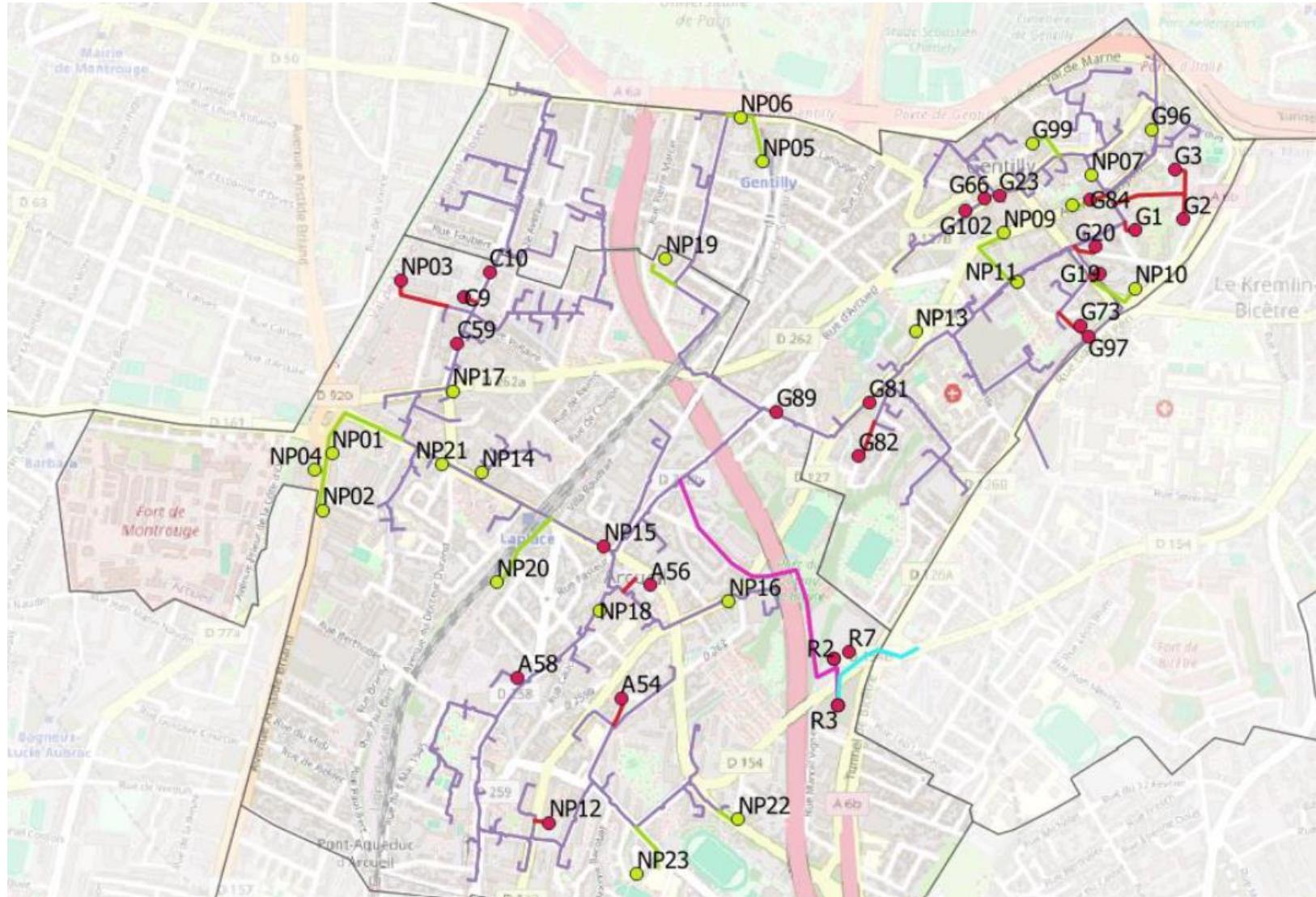
3 - Présentation du réseau d'ArGéo

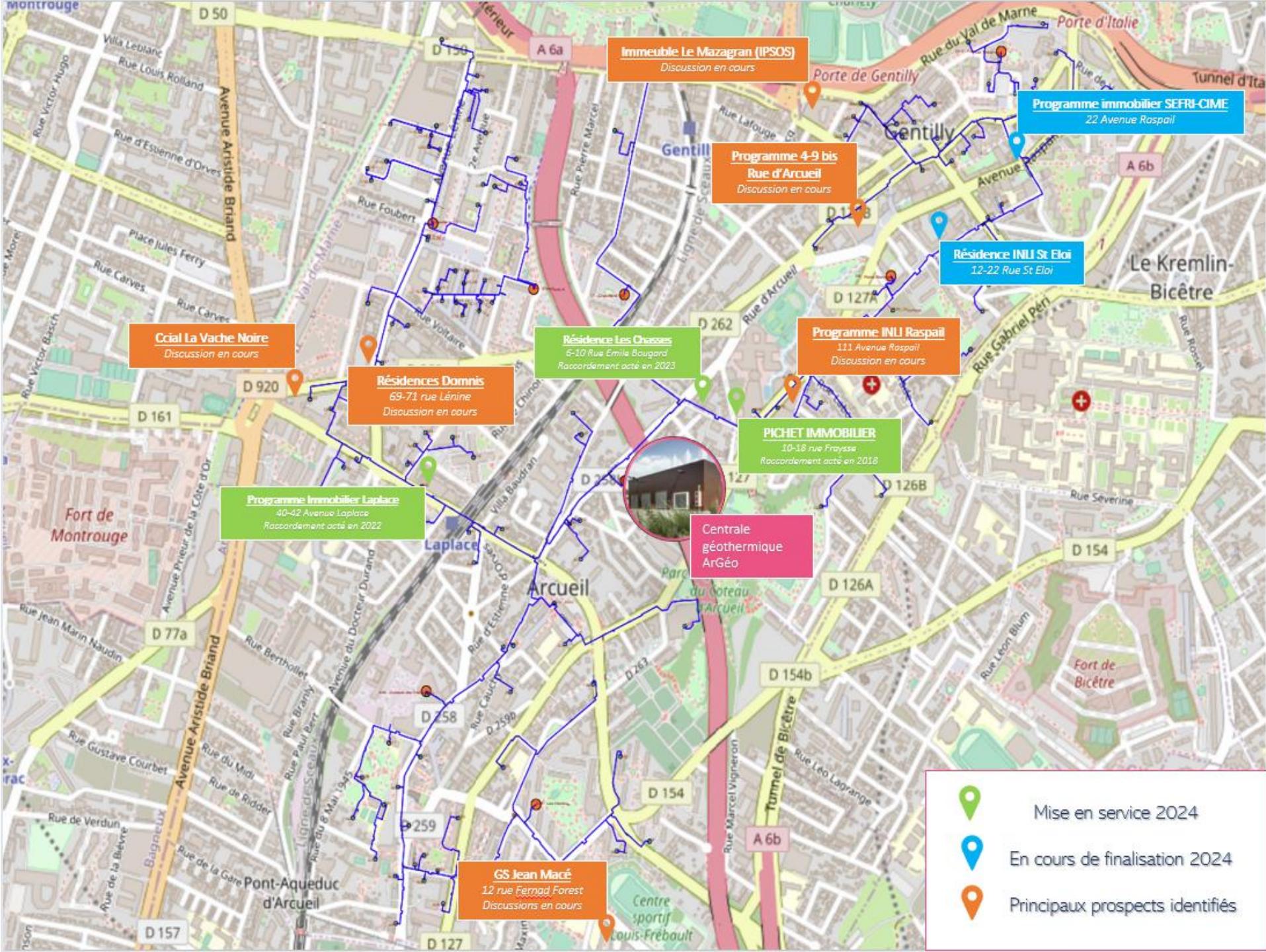
b) Carte du réseau et développement



3 - Présentation du réseau d'ArGéo

b) Carte du réseau et développement





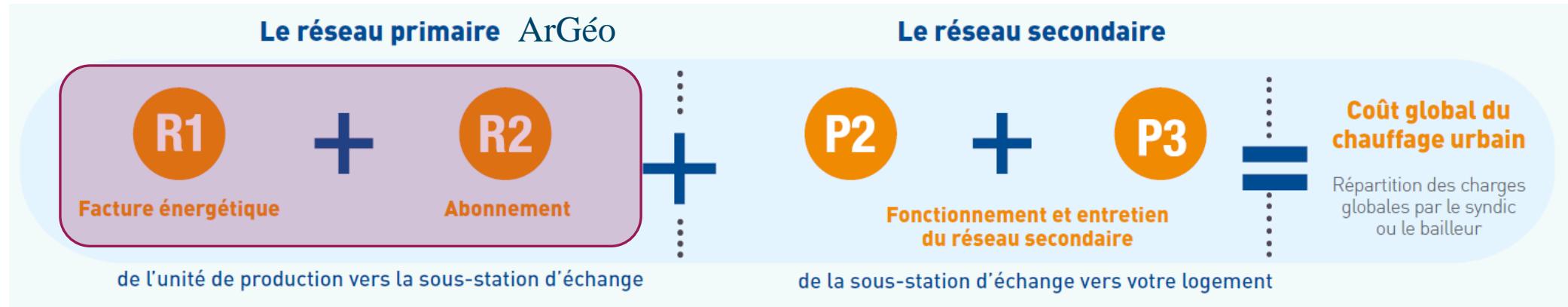
3 - Présentation du réseau d'ArGéo

c) L'équipe ArGéo



3 - Présentation du réseau d'ArGéo

d) Facturation



- En raison d'une production de chaleur à plus de 50% d'origine renouvelable, **Argéo bénéfice d'une TVA à taux réduit (5,5%)** sur l'ensemble de sa facture, le gaz naturel étant quant à lui assujetti à une TVA à 20%.
- Si les installations de géothermie ont un coût à leur établissement, la source de chaleur existe naturellement dans le sous-sol (dogger).
- Son prix est donc moins soumis aux fluctuations des marchés des énergies fossiles et aux aléas géopolitiques.

3 - Présentation du réseau d'ArGéo

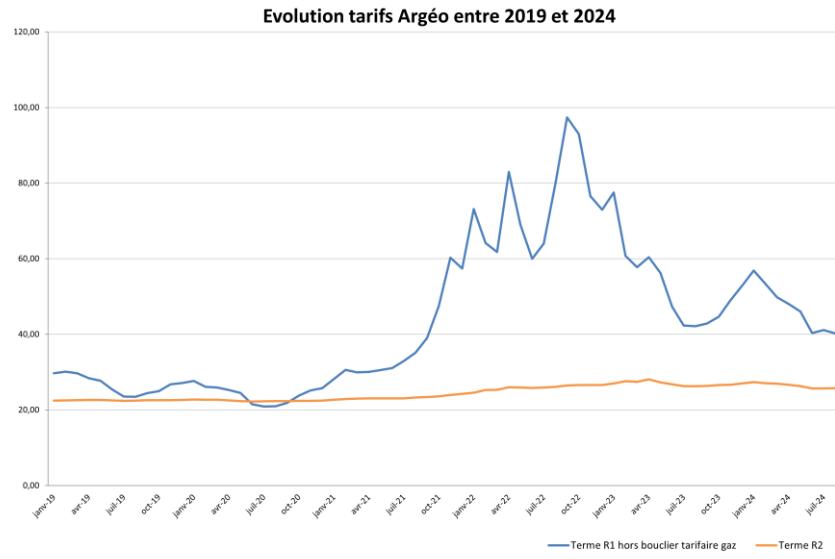
d) Facturation

- R1 : chauffage ou ECS
- R21 : Coût des prestations de conduite et d'entretien des installations
- R22 : Coût des frais de financement et amortissement du programme de travaux
- R22sub : Répercussion des aides perçues par l'ADEME et la région IDF
- R23 : Coût du renouvellement des installations et du gros entretien

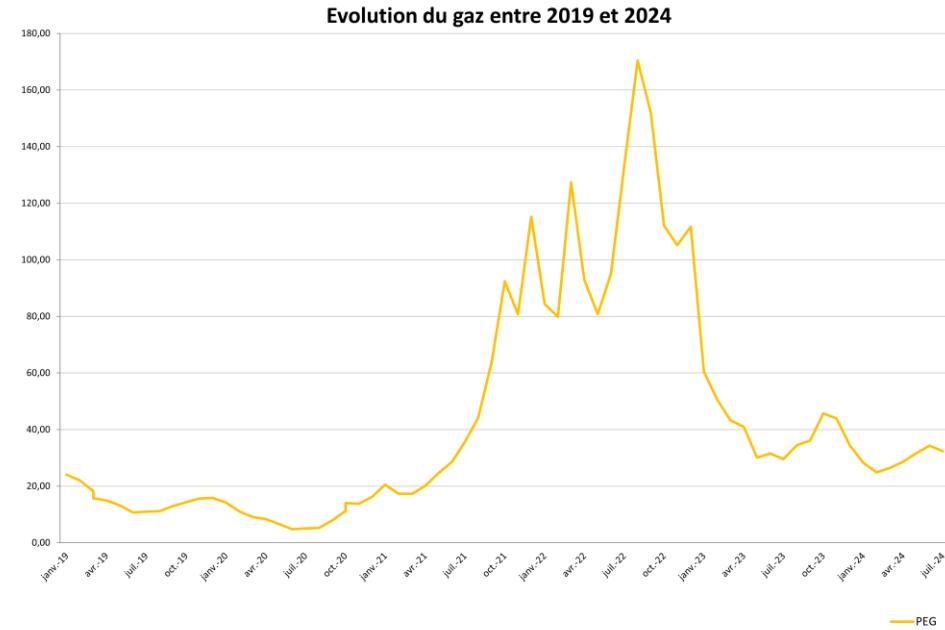
Désignation	Répartition	Répartition particulière	Unité de Facturation	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	TVA	Montant TTC
période du 02/09/2024 au 01/10/2024 R1 ECS			MWh	4,5200	45,13	203,99	(1)	215,21
période du 01/09/2024 au 30/09/2024 R21 ABONNEMENT	1/12		URF	654,0000	17,43	949,94	(1)	1 002,19
période du 01/09/2024 au 30/09/2024 R22 ABONNEMENT	1/12		URF	654,0000	11,50	626,75	(1)	661,22
période du 01/09/2024 au 30/09/2024 R22sub ABONNEMENT	1/12		URF	654,0000	-4,84	-263,78	(1)	-278,29
période du 01/09/2024 au 30/09/2024 R23 ABONNEMENT	1/12		URF	654,0000	1,89	103,01	(1)	108,68

3 - Présentation du réseau d'ArGéo

d) Facturation



Le terme Abonnement (R2) est stable, ce qui protège les usagers des hausses des énergies fossiles.



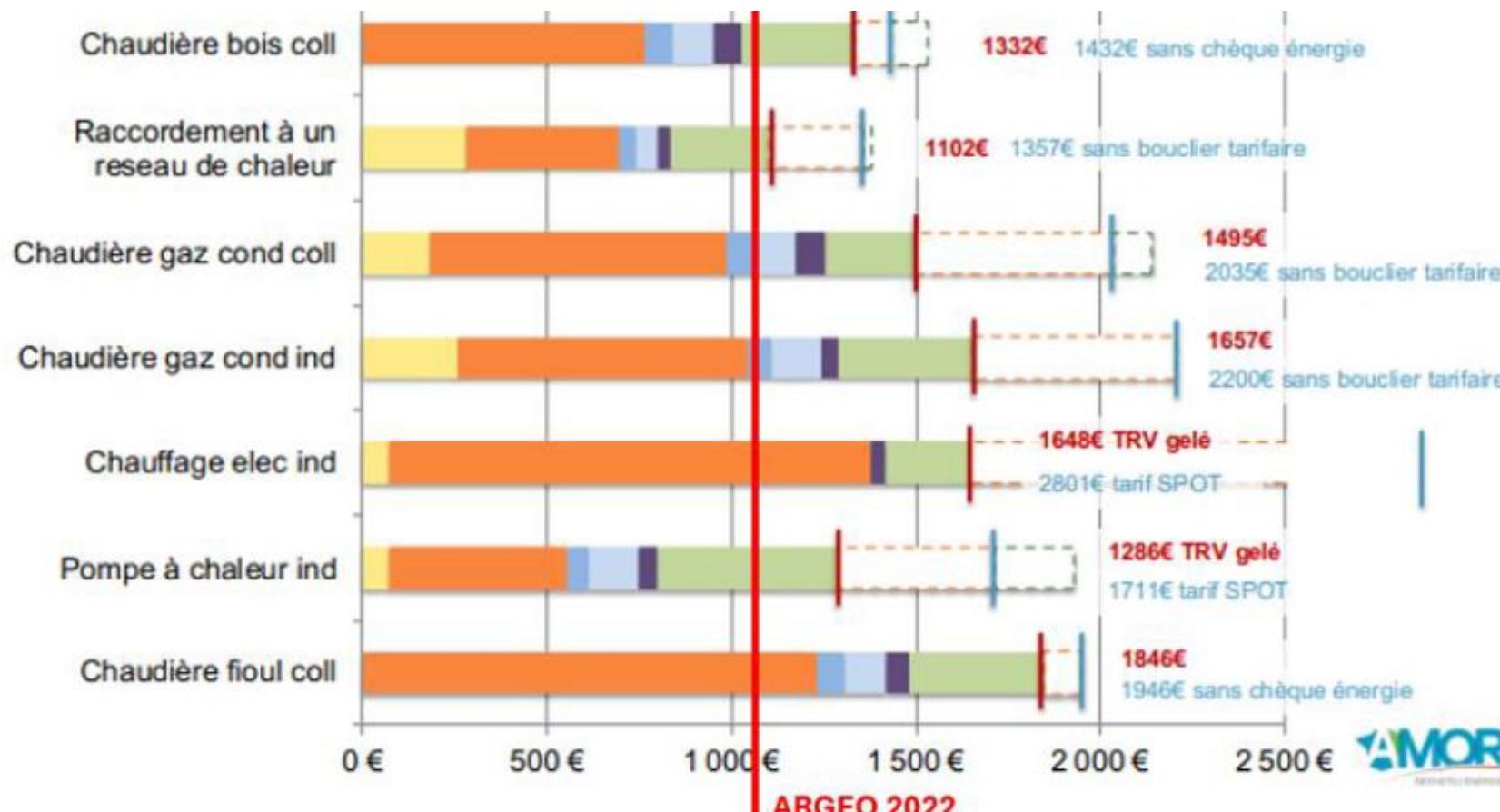
L'usager de la géothermie est **moins impacté par la hausse du prix du gaz.**

3 - Présentation du réseau d'ArGéo

d) Facturation

Comparaison des coûts de l'énergie pour un logement **Moyen**

Décomposition du coût annuel global chauffage & ECS (€TTC/logement) - 6,7 MWh/an



3 - Présentation du réseau d'ArGéo

e) Dispositifs d'aides

Le fonds chèques chaleur :

- Dispositif d'aides à destination des foyers en situation de précarité énergétique.
- Enveloppe globale de 53 000 €/an, répartie à part égale sur les deux villes.
redistribué par les CCAS des villes.

4 - Proposition visite de la centrale

- Mercredi 13 novembre – 9h à 10h30
- Mercredi 13 novembre – 10h30 à 12h



COMITÉ DES USAGERS DU RÉSEAU DE CHALEUR ARGÉO

Sipperec

**Pierre LAIGROZ - ARGEO
Amandine NIEGER - ARGEO
Marion VIGNEULLE - ARGEO
Francis-Loïc YAO - ARGEO
Omayma ZIBAR - MANERGY
Amandine CAFFIN - MANERGY
Arthur PREVOT - SIPPEREc
Samir BENALI - SIPPEREc**